

LE GRAND PARIS EXPRESS

Par l'envergure de son futur réseau de 200 km de métro, par l'innovation de ses 68 gares conçues avec les plus grands architectes d'aujourd'hui, le Grand Paris Express constitue le plus grand projet d'aménagement urbain en Europe.

Sa réalisation contribuera à créer pour 2 millions de voyageurs chaque jour, une nouvelle manière de vivre leur temps de transport et plus largement leur territoire.



La Société du Grand Paris est chargée de la conception et de la réalisation du nouveau métro automatique, très majoritairement souterrain, qui reliera les villes du Grand Paris entre elles et à la capitale.

LA LIGNE 15 EST

En chiffres

675 000
habitants concernés

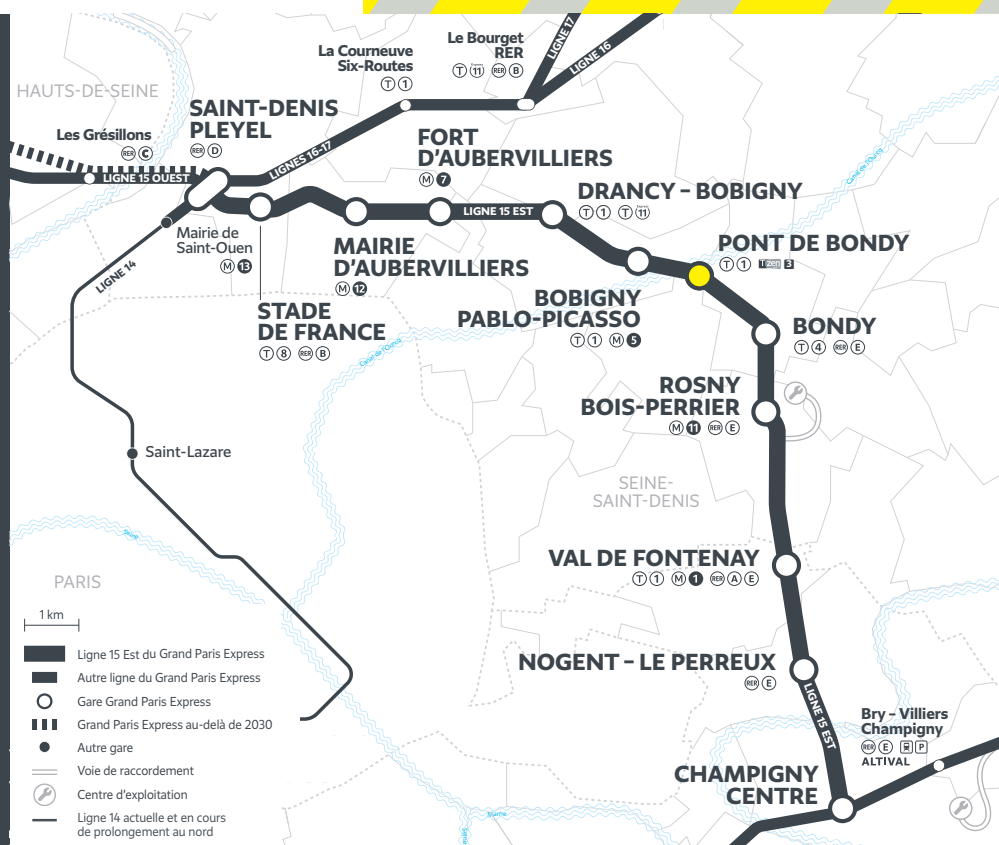
13 communes
desservies
sur 2 départements

23 km
de tracé en souterrain

12 gares
en correspondance
avec le Transilien, le RER,
le métro ou le tramway

100%
automatique

Horizon 2030
mise en service



La gare Pont de Bondy

À terme, chaque jour
33 000 voyageurs
environ fréquenteront
la gare Pont de Bondy

Pont de Bondy
↕
Drancy - Bobigny
5 minutes
contre 20 minutes aujourd'hui

Pont de Bondy
↕
Saint-Denis Pleyel
13 minutes
contre 36 minutes aujourd'hui

Pont de Bondy
↕
La Défense
25 minutes
contre 49 minutes aujourd'hui

Grand Paris express

GARE PONT DE BONDY
LIGNE 15 EST

NOUS PRÉPARONS LE CHANTIER DU MÉTRO

LETTRE D'INFO N°1 — AOÛT 2019

L'ACTU DES TRAVAUX DANS VOTRE QUARTIER



Le Grand Paris Express est le plus grand projet de transport entrepris en France depuis la création du RER dans les années 1960. En reliant les territoires des 4 nouvelles lignes de métro automatique, il facilitera la vie quotidienne de près de 2 millions de voyageurs.

La ligne 15 Est, qui reliera Saint-Denis Pleyel à Champigny Centre sur 23 km en souterrain, desservira 13 communes dans 2 départements. La gare Pont de Bondy est l'une des 12 gares de cette ligne qui a vocation à améliorer, pour 675 000 habitants, l'accessibilité aux emplois, aux universités et aux grands équipements régionaux de l'est francilien.

Étape nécessaire avant la construction de la gare, les premiers travaux préparatoires démarrent en septembre dans votre quartier. Réalisés conjointement avec le Conseil départemental de Seine Saint-Denis pour permettre également la réalisation du TZen 3, ils consistent à déplacer des réseaux souterrains.

Cette première lettre d'information vous présente en détail les travaux qui se déroulent près de chez vous. D'autres numéros suivront à chaque étape clé du projet.

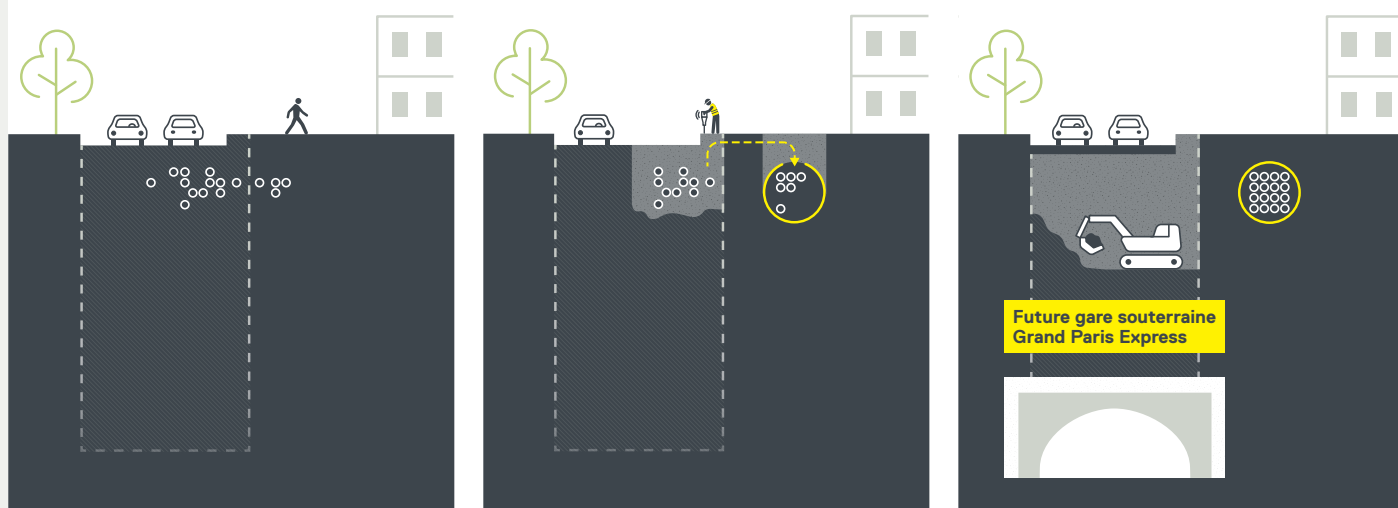
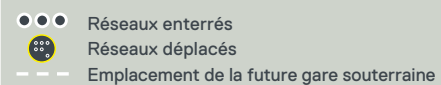
Bonne lecture.

L'équipe projet de la ligne 15 Est

En savoir plus sur les travaux
societedugrandparis.fr

LE DÉPLACEMENT DE RÉSEAUX ENTERRÉS

Les travaux préparatoires sont la première étape du chantier avant les futures opérations de génie civil, c'est-à-dire de construction des infrastructures du métro. Ils consistent, entre autres, à déplacer des réseaux souterrains existants (gaz, électricité, téléphonie, assainissement...) à proximité des futures gares et ouvrages du métro.



Avant les travaux

Eau potable, eaux usées, gaz, électricité, chauffage urbain, téléphone, Internet, télévision... en ville, la plupart de ces réseaux sont enterrés sous la chaussée et les trottoirs afin de garantir un cadre de vie plus sûr et confortable. Un travail de repérage a permis d'identifier les réseaux existants situés dans les futures zones de chantier.

Les travaux préparatoires

Il s'agit de procéder au déplacement des réseaux enterrés hors de la zone de travaux, afin de libérer l'espace de construction de la future gare. Les réseaux sont regroupés au sein d'un espace hors de cette zone. Cette étape préalable est essentielle et peut concerner de nombreux intervenants. C'est pourquoi les travaux préparatoires peuvent durer plusieurs mois.

La construction de la gare

Une fois l'espace en sous-sol libéré, la Société du Grand Paris pourra débuter les travaux depuis la surface. Ils consistent à creuser, aménager et équiper la gare.



AU QUOTIDIEN MODE D'EMPLOI

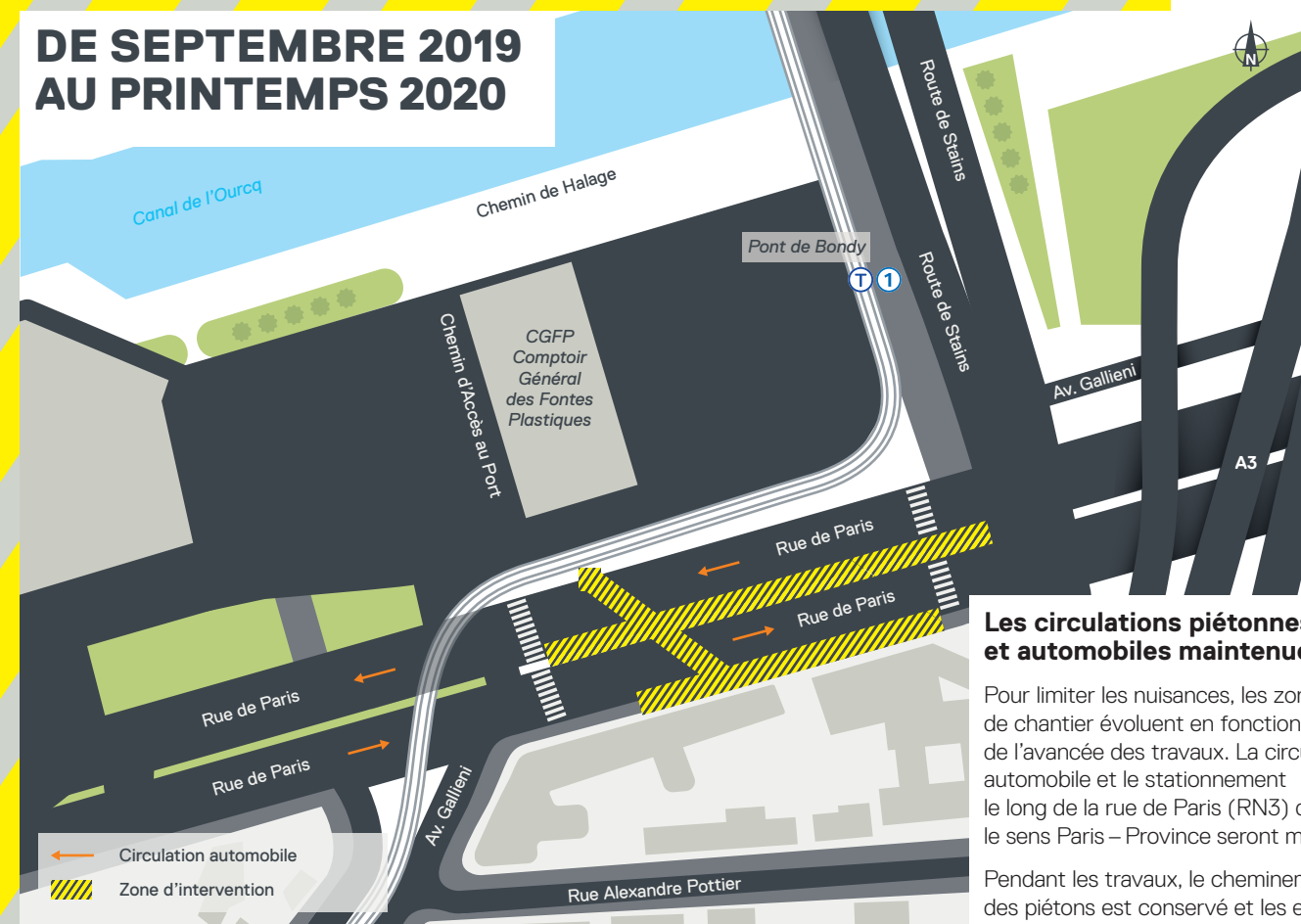
Dans votre quartier, les premiers réseaux déplacés sont ceux d'assainissement. Réalisés par le Conseil départemental de Seine Saint-Denis pour permettre également la réalisation du TZen 3, ces premiers travaux s'effectueront en 2 temps.

La première phase débute en septembre 2019 et s'achèvera au printemps 2020. Elle consiste à dévier le réseau en place le long de la rue de Paris (RN3). La seconde phase consistera à déplacer un collecteur.

Le plan ci-dessous vous présente le détail des travaux pour les prochains mois.



DE SEPTEMBRE 2019 AU PRINTEMPS 2020



Les circulations piétonnes et automobiles maintenues

Pour limiter les nuisances, les zones de chantier évoluent en fonction de l'avancée des travaux. La circulation automobile et le stationnement le long de la rue de Paris (RN3) dans le sens Paris - Province seront modifiés.

Pendant les travaux, le cheminement des piétons est conservé et les entrées cochères préservées. Des passages piétons provisoires pourront être mis en place et des passerelles posées au sol pour faciliter la traversée des voies et sécuriser les déplacements.